

PROVINCE DE QUÉBEC41^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 20 NOVEMBRE 2015****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 20 novembre 2015*

Aujourd'hui, à dix heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n^o 73 Loi concernant principalement la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.